

---

## DOSSIER DE PRESSE

---

22 septembre 2020

### Signature du Partenariat Plan Mobilité Valence-Romans Déplacements Hôpitaux Drôme Nord



#### Contacts

##### Valence Romans Déplacements

**Marine ALLERMOZ**

Chargée de communication

04 75 60 26 74

marine.allermoz@valenceromansdeplacements.fr

[www.vrd-mobilites.fr](http://www.vrd-mobilites.fr)

Pensez à télécharger l'application vrd-mobilites

##### Hôpitaux Drôme Nord

**Christine BALLAND-LADANNE**

Chargée de communication

04 75 05 75 18

c.balland-ladanne@ch-hdn.fr

[www.hopitaux-drome-nord.fr](http://www.hopitaux-drome-nord.fr)

## **Signature du Partenariat Plan Mobilité Valence-Romans Déplacements Hôpitaux Drôme Nord**

Marine Crognier, directrice par intérim (représentant M. Coulier, Directeur des Hôpitaux Drôme Nord), accueille, le mardi 22 septembre 2020 à 11h00, Marylène Peyrard, Présidente de Valence-Romans Déplacements, autorité organisatrice de la Mobilité sur le territoire.

Ensemble, elles signent une convention de partenariat qui formalise la volonté du syndicat mixte d'accompagner un employeur important du territoire, et plus spécifiquement de Romans-sur-Isère.

### **Un Plan Mobilité c'est quoi ?**

Un plan de mobilité vise à **sensibiliser les dirigeants et salariés aux mobilités alternatives à l'autosolisme et faire émerger des pratiques vertueuses en matière de déplacements** dans une perspective de diminution des émissions de gaz à effet de serre et de réduction de la congestion du trafic.

**Tous les employeurs publics ou privés, quelle que soit la taille de l'établissement sont concernés.**

« Depuis le 24 décembre 2019, la question des déplacements des travailleurs est désormais inscrite comme un des thèmes des négociations obligatoires à mener dans les entreprises de plus de 50 salariés. Le plan Mobilité Employeur, facultatif, reste un outil de mise en place d'actions concrètes ».

*Loi LOM du 24 décembre 2019 – article 82*

### **Le rôle de Valence-Romans Déplacements**

Autorité organisatrice des transports sur son territoire, Valence-Romans Déplacements montre une **volonté affirmée d'accompagner toute initiative en faveur des mobilités nouvelles**, volonté marquée notamment par l'offre multimodale proposée depuis plusieurs années (réseau de bus Citéa, vélo en libre-service Libélo, voiture en autopartage, covoiturage...).

Avec la Convention de Plan Mobilité, Valence-Romans Déplacements propose un **dispositif de soutien** qui permet de faciliter la définition, l'animation et l'évaluation du Plan Mobilité.

La convention précise l'engagement du syndicat et de l'employeur pour une durée de 3 ans.

Elle comprend :

- Une évaluation des besoins
- Un programme d'actions détaillé
- Un suivi régulier avec un bilan annuel
- Une évaluation sur 3 ans.

Aujourd'hui, près de **40 Plans Mobilité** ont été signés sur le territoire de Valence-Romans Déplacements.

## Hôpitaux Drôme Nord, une structure engagée

Ce partenariat avec les Hôpitaux Drôme Nord est un fait marquant pour le territoire : l'établissement représente en effet à lui seul près de 2 000 salariés répartis sur 2 sites : Romans et Saint-Vallier.

Dans le cadre de sa politique de développement durable, le centre hospitalier **propose 3 actions incitatives à ces salariés** :

- **Développer l'utilisation des transports collectifs** :
  - Une prise en charge de 50% du coût des abonnements transport collectif Ter, Citéa, cars départementaux
- **Développer l'utilisation du vélo** :
  - Une prise en charge de 50% des abonnements vélo Libélo dans le cadre des frais de transport des salariés
  - Des accès et stationnements vélo sécurisé pour les usagers et les professionnels
- **Rationaliser l'utilisation de la voiture individuelle par le covoiturage**
  - Création d'une communauté de covoiturage pour chacun de ses sites hospitaliers sur l'application MOVICI



(F.RENOUL référent mobilité HDN et JP.COULIER Directeur)

## Le Challenge Mobilité Auvergne Rhône-Alpes

Depuis **10 ans**, le Challenge Mobilité permet aux établissements de la région d'inciter leurs salariés à venir au travail en mode alternatif.

**Ce 22 septembre, jour J, chacun est invité à laisser sa voiture individuelle au garage au profit de la marche, du vélo, des transports en commun, du covoiturage, du télétravail...**

Réel outil de promotion et de sensibilisation aux modes de transports alternatifs, cet évènement est destiné à toutes les entreprises, administrations ou associations, quelle que soit leur taille : grands groupes et administrations, petites et moyennes entreprises, etc.

C'est aussi un outil efficace pour changer les habitudes durablement : 70% des participants au Challenge ont changé leurs habitudes de déplacement pour aller au travail au moins une fois par semaine dont 30 % précisent que le Challenge a bien été l'élément déclencheur du changement (source : enquête Challenge 2019).

**Pour sa 2<sup>ème</sup> participation les Hôpitaux Drôme Nord invitent l'ensemble de leurs salariés à laisser sa voiture solo à domicile et à venir partager un petit-déjeuner festif à l'entrée de l'hôpital. Cette manifestation a été accompagnée d'autres manifestations réalisées au cours de la semaine Européenne de la Mobilité (du 16 au 22 septembre 2020).**

Plus largement ce sont cette année près de **100 entreprises et collectivités du territoire** qui se sont mobilisées en faveur des modes de déplacements respectueux de l'environnement via le Challenge.

